



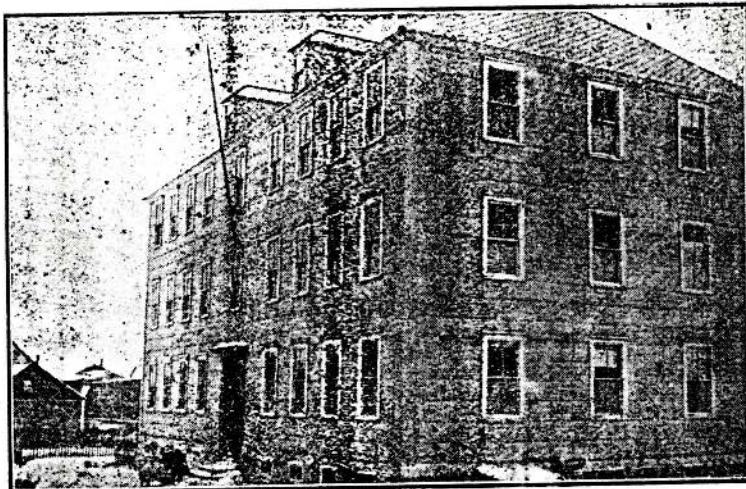
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE ROYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 NOVEMBRE 1946

(23^e année. — No 275)



Le Presbytère.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 30 f. ; France : 40 f
} Canada : 50 f ; Etranger : 60 f

Calendrier du Mois de Décembre 1946



1 Dimanche.— 1^{er} Dimanche de l'Avent.— A 2 h., Vêpres, salut, procession mensuelle.— Après les Vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise à la chapelle du St Esprit.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit du Collège.

2 Lundi.— Ste Bibiane, vierge et martyre.

3 Mardi.— S. François Xavier, conf.— *Fête patronale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi*— Le soir à 6 h, chapelet et salut. Quête pour la Propagation de la Foi.

4 Mercredi.— St Pierre Chrysologue, év., conf. et doct.

5, 6, 7, mercredi, jeudi, et vendredi à la messe de 7 h., pour les Enfants de Marie et les autres Jeunes Filles, triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

5 Jeudi— Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S Sacrement.

6 Vendredi.— 1^{er} du mois.— St Nicolas, év. et conf.— Après la messe de 8 h., Exposition du T. S. Sacrement.— Le soir, à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

7 Samedi.— St Ambroise, év., conf. et doct.— A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. Le soir, à 6 h. chapelet et salut.

8 Dimanche— L'Immaculée Conception (Fête patronale des Enfants de Marie).— A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, communion mensuelle des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A 7 h. $\frac{1}{2}$, messe de Monseigneur avec chants pour tous les Fidèles de la Préfecture ; com. des Enfants de Marie.— A 2 h., Vêpres procession, Salut.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit de Ste Croisine

10 Mardi— 2^{ème} du mois.— Translation de la Ste Maison de Lorette.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

11 Mercredi.— St Damase, pape.

12 Vendredi.— Ste Lucie, vierge et mart.

15 Dimanche.— 3^{ème} de l'Avent.— A 2 h., Vêpres, Salut.— (*Il n'y aura pas de réunion d'Enfants de Marie après les Vêpres*).

N. B.— Mercredi, vendredi et samedi sont les jours des Quatre-Temps avec Jeûne et abstinence.

16 Lundi.— St Eusèbe, év. et mart.

18 Mercredi.— Le soir à 8 h., office des Mères chrétiennes.

21 Samedi— St Thomas, apôtre— Le soir à 6 h, chapelet et Salut.

22 Dimanche— 4^{ème} de l'Avent— A 2 h., Vêpres et salut.

24 Mardi.— Vigile de Noël (jeûne et abstinence).— Confessions le matin pour les enfants.— A partir de 3 h., confessions pour les grandes personnes.

25 Mercredi.— NATIVITÉ de NOTRE SEIGNEUR.— A minuit, Grand'Messe pontificale à l'intention de tous les fidèles de la Préfecture, suivie de deux messes basses.— L'Angelus du matin sera sonné à 7 h.— Des messes seront dites à partir de 7 h. $\frac{1}{2}$.— A 10 h., Grand'Messe (Il n'y aura pas de messe des enfants).— A 2 h. $\frac{1}{2}$, Vêpres pontificales et Salut.

N. B.— *Le Jeûne eucharistique peut de minuit ; toutefois il est convenable de passer une heure sans manger ni boire avant la messe de minuit si l'on veut y communier.*

26 Jeudi.— St Etienne, premier martyr.



27 Veudredi.— St Jean, apôtre et évangéliste.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.
28 Samedi.— Sts Innocents, martyrs.— A 7 h., messe et com. mens. des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

29 Dimanche dans l'Octave de la Nativité.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre.

31 Mardi.— St Sylvestre, pape— Dernier jour de l'année.— Le soir à 8 h., Office : chapelet et salut, chant du *Miserere* pour demander pardon à Dieu des fautes de l'année, et du *Te Deum*, en remerciement des bienfaits reçus.



Actes Paroissiaux

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1946)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 24 octobre, CLÉMENT Charles-Armand ; Parrain : Ernest Folquet ; Marraine : Blanche Staney.— LEBAILLY Yvon-Louis ; Parrain : Anatole Girardin ; Marraine : Jeanne Gautier.— *Le 25 octobre*, LAFARGUE Liane-Raymond de ; Parrain : Auguste Sollier ; Marraine : Madeleine Pouchic.— *Le 31 octobre*, LALANNE Jean-Claude ; Parrain : Léon Daigort ; Marraine : Armandine Lalane.— *Le 3 novembre*, BEAUPERTUIS Robert-Eugène ; Parrain : René Plaa ; Marraine : Marie-Rose Dugaen.— *Le 9*, BELLOCQ Georges-Louis ; Parrain : Emile Rose ; Marraine : Marie Bellocq.— *Le 10*, GOUILLIÈRE Renée-Eugénie ; Parrain : Eugène Gouillièr ; Marie : Julie Jézéquel.— *Le 11*, LEMOINE André-Joseph ; Parrain : Claude Le Trocquer ; Marraine : Elia Champdozeau.— DUGUÉ Olga-Marie ; Parrain : Emile Guibert ; Marraine : Argentine Dugué.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 17 octobre, BELLOCQ Georges et ROSE Suzanne.— *Le 4 novembre*, CLOCHET Henri et LEFÈVRE Marguerite.— *Le 8*, BOGET Raymond et RUAULT Marie. — *Le 9*, MIADONNET Antoine et DAGORT Madeleine.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

Le 16 octobre, JUGAN Laurent, 7 mois.— *Le 8 novembre*, BORTHAIRE Déborah, née Hillier, 76 ans.— *Le 11*, GLOANEC Marie, née Pinson, 77 ans.— *Le 13*, BELLOCQ Georges, 12 jours.





Pour suivre la vie de l'Eglise.

L'Année liturgique

Le 1^{er} dimanche de l'Avent marque le commencement de l'année liturgique, de l'année ecclésiastique,

La liturgie continue et renouvelle chaque année dans les âmes chrétiennes l'immense drame de la Rédemption.

Dans ce grand drame de l'année liturgique, on distingue deux cycles, formant chacun un tout mais se compénérant intimement, le second n'étant que le plein épanouissement du premier.

Ce sont le Cycle de Noël ou de l'Incarnation, et le Cycle de Pâques ou de la Rédemption.

Au cours de chacune de ces deux parties de l'année, l'âme fidèle est appelée, sous la direction visible de l'Eglise, et sous la conduite invisible de l'Esprit-Saint, à se rapprocher progressivement de Jésus, Verbe Incarné et Sauveur, en s'engageant successivement dans les voies 1^o) purgative (1) (Avent et Carême ; ornements violets) 2^o) illuminative (1) (temps de Noël et de Pâques, ornements blancs) 3^o) unitive (1) (temps de l'Epiphanie et de la Pentecôte, ornements verts) pour rendre à Dieu le Père, à la suite du même Jésus, Fils unique en nature, amour pour amour, dans l'unité du St Esprit.

Chacun des deux cycles se divise en Temps ou saisons, avant, pendant et après ces deux solennités :

AVANT c'est la préparation par la vie purgative où l'Esprit de charité (1) guérit notre âme et la fortifie pour la préserver du péché mortel (Temps de l'Avent et du Carême).

PENDANT, c'est la célébration de la solennité par la vie illuminative, où l'Esprit de charité garde notre âme du péché véniel et l'orne des vertus, soit de l'Emmanuel de Bethléem, soit du Christ ressuscité qui ne meurt plus (Temps de Noël et de Pâques).

APRÈS, c'est la fructification spirituelle qui suit la solennité par vie unitive où l'Esprit de charité règne pleinement, anime toutes les vertus et nous unit à la personne divine de Jésus et avec Lui au Père Céleste (Temps après le Pentecôte).

1) La charité remplit dans l'âme trois fonctions inséparables elle l'illumine et l'unit à Dieu. Alors qu'une de ces trois fonctions prédomine, on dit que l'âme est dans la vie (ou la voie) purgative, illuminative ou unitive.



Cycle de Noël ou de l'Incarnation

Le cycle de Noël, par ses trois parties, les Temps de l'Avent, de Noël et de l'Epiphanie, est intimement relié à celui de Pâques qui comprend les Temps de Carême, de Pâques et de la Pentecôte.

Ce cycle conduit à celui de Pâques, comme l'Incarnation aboutit à la Rédemption. Comme par un sublime prologue, il nous plonge comme acteurs en plein drame de l'angoissant problème de notre destinée promise, mais il nous en fait connaître aussitôt la solution favorable dont il nous montre l'artisan béni : le Rédempteur Jésus et les acteurs principaux : Marie et Jean-Baptiste.

1^o) Le temps de l'Avent comprend quatre semaines où l'âme, dans l'espérance toujours croissante, d'abord suppliante (1^{er} dimanche) puis assurée (2^{ème} dimanche) joyeuse (3^{ème} dimanche) et triomphante (4^{ème} dimanche) s'éloignant, pour être moins indigne, de plus en plus du péché, aspire avec les patriarches et les prophètes à l'avènement du Messie ou Sauveur.

2^o) Le temps de Noël (25 déc. - 14 janv.) célèbre la Noël ou naissance du Verbe fait chair que l'Esprit-Saint reproduit dans nos âmes, et son Epiphanie ou Manifestation aux Nations, commencement de son Règne social.

3^o) Le Temps après l'Epiphanie qui se compose de 1 à 6 dimanches, nous manifeste la divinité de la personne du Christ pour nous y unir par la Foi vivante (2^{ème} dimanche), par la Foi qui sauve (3^{ème} dimanche) par l'Espérance du Salut et l'amour du prochain (4^{ème} dimanche), enfin par la charité ou amour de retour vers Dieu le Père, par l'Esprit fraternel de Jésus (5^{ème} dimanche), au sein du Royaume de Dieu, l'Eglise catholique que cet Esprit vivifie par les vertus théologales Foi, Espérance et Charité (6^{ème} dimanche).

Quand ce cycle sera révolu, nous exposerons le détail et la beauté du cycle de la Rédemption ou de Pâques).

Registre analytique St Malo N° 153

F. TROTOUX
33 Boulevard Châteaubriand
St MALO (Ile et Vilaine) France

IMPORTATION et EXPORTATION



Mariages

Le 29 juin 1941, la Congrégation des Sacrements, qui est chargée, à Rome, de régler les questions concernant l'administration des Sacrements, a publié une Instruction dans le but de rappeler aux prêtres leur obligation de procéder, avant chaque mariage, à une enquête tendant à établir que les futurs sont en état de contracter validement et licitement. Cette instruction précise également certaines modalités de cette enquête.

Les difficultés de communication pendant la guerre ont empêché cette instruction de venir de Rome à St-Pierre, et il a fallu ensuite se procurer les imprimés nécessaires. Et d'ailleurs les raisons qui ont motivé cette instruction ne sont pas les mêmes dans notre petit pays où tout le monde se connaît, que dans d'autres régions plus peuplées où le clergé ne peut connaître tout le monde et peut être plus facilement trompé.

Mais il s'agit d'une loi générale pour toute l'Eglise et nous devons nous y conformer.

En conséquence nous décidons ce qui suit :

Conformément à l'Instruction du 29 juin 1941 de la Sacrée Congrégation des Sacrements, les fidèles désirant contracter mariage devront se présenter devant le curé de leur paroisse au moins quinze jours avant la date projetée pour le mariage ; et même plus tôt s'il s'agissait de personnes nées en dehors du Territoire, pour qu'on ait le temps de faire venir les pièces nécessaires.

Les futurs devront se présenter séparément, l'Instruction prévoyant que chacun doit être interrogé à part.

Cette interrogation se fera sous la foi du serment, chacun des futurs devant jurer sur l'Evangile qu'il va dire la vérité et rien que la vérité.

Elle se fait par écrit, selon le questionnaire qui a été remis aux curés. L'interrogatoire terminé, l'intéressé et le curé signent le document.

St-Pierre le 15 novembre 1946

R. MARTIN

Prefet apostolique.

Cours particuliers

Préparation au Certificat d'études

S'adresser à M. Louis BOUVET



Contradic^{tion}... Où est la logique ?

On dit que la France est le pays de la logique (pays de Descartes), le pays le plus spirituel du monde.... On dit.... qui le dit ?

Un professeur de la Semaine Sociale de France se trouvait récemment en Grande-Bretagne, à un Congrès ouvrier où presque toutes les nations européennes étaient représentées.

Le samedi soir, on fit connaître, avec le programme du lendemain, l'horaire des offices religieux dans les divers lieux de culte de la ville. Personne ne trouva déplacée cette communication, sauf un délégué qui s'en plaignit, le délégué du pays qui se croit le plus spirituel de la terre.

Quelques semaines se passent. Les plénipotentiaires des Etats se réunissent à Paris pour reconstruire le monde.... Entreprise surhumaine pour laquelle l'appui de la Providence ne serait certes pas superflu. La plupart de nos compatriotes en ont le sentiment. Il ne leur déplairait pas qu'il fut publiquement exprimé. Cependant un superstition respect de la neutralité leur impose, dit-on, de garder cette conviction secrète afin de ne pas blesser la conscience des incroyants. C'est, en cela, la minorité qui fait loi chez nous.

Chose digne d'admiration, on n'a pas oublié les délassements de ces délégués, si accablés. Pour le délassement de leurs week-ends, il ne leur a manqué ni cinémas, ni théâtres, ni piscines, ni bals musettes. Le journal « *Carrefour* » donnait le détail de ce qui fut prévu pour eux.... A coup sûr, personne ne songe à en tirer le prétexte d'une mauvaise quelle, même s'il s'y est dépensé de quoi nourrir plusieurs familles.

En eût-il été de même si, à ces informations profanes, s'était ajoutée l'annonce d'une cérémonie à Notre-Dame ou d'un office au temple protestant, à l'église russe de Paris ? Le beau scandale ! Le protestataire du Congrès britannique eût trouvé encore occasion d'exhaler sa mauvaise humeur ; dans la presse ou à la Constituante, quelques voix lui auraient fait écho en dénonçant cette intolérable atteinte à notre laïcité officielle.

Il est vrai que ces observations, à l'arrivée des négociateurs internationaux, furent faites aux Anglo-Saxons qui s'étaient étonnés qu'il n'y eut pas une cérémonie religieuse à l'ouverture de ces assises historiques où se joue le sort de la civilisation. On dut leur répondre que ce genre de manifestation eut été convenable dans l'une de leurs capitales, Londres, Washington, Montréal, Sydney (Australie).... et la France s'y serait certainement associé mais à Paris c'est chose impossible, non que le gouvernement y fut en principe hostile mais en vertu d'une longue et fa-



cheuse tradition. Mais voici où vient l'illogisme et la confusion à déconcerter ces délégués internationaux.

La fête de l'Assomption, le 15 août, un jeudi (jour comme les autres, ouvrable donc), est chez nous traité comme un dimanche encore plus intangible.

Ce fut pour les Anglo-Saxons, peu familiarisés avec le culte de la Vierge, l'occasion d'estimer que notre piété dépassait la mesure, en tous cas de s'étonner que l'épuration « républicaine » n'ait pas encore purgé notre calendrier de ce souvenir mystique....

Mais ce quiacheva de les déconcerter, ce fut d'apprendre que 80.000 prisonniers de guerre étaient allés célébrer là-bas la Nativité de la Ste Vierge et la remercier de sa protection. Nulle part ailleurs ne s'est vu, depuis la libération, un rassemblement semblable à celui-là.

Mais ce pèlerinage n'est pas le seul témoignage de notre foi en l'Immaculée. Si profitant d'un week-end, les Anglais et les américains, au lieu du bal-musette officiel offert, s'offrent eux-mêmes une promenade à travers nos plaines, ils ne seront pas peu surpris du spectacle des foules immenses agenouillées pour prier N. D. de Boulogne qui, en quatre exemplaires, est trainée à bras d'hommes, à travers toute la France.

Ils doivent conclure, en hochant la tête : singulier pays que celui-ci, qui ignore officiellement Dieu et qui se livre à des manifestations de piété si grandioses.

Pour comprendre ces anomalies, sans doute leur manque-t-il, d'être comme nous le peuple le plus spirituel qui soit au monde.

ECHOS du MOIS

La fête du Christ-Roi.— La Confrérie du T. S. S. s'est disposée comme d'habitude à célébrer sa fête patronale par un triduum qui a réuni plus de 70 participants. Aussi, le jour de la fête, presque tous tinrent à s'approcher de la Ste Table à la messe de 6 h., où l'on put les entendre chanter d'une voix male le cantique « *Dans le silence du matin* » et celui au Christ-Roi *« Le Verbe éternel »*.

La Gran' Messe que Monseigneur tint à chanter lui-même fut agrémentée par le traditionnel « Anges, Archanges » donné par la chorale des chantres et chanteuses qui vient d'être renforcée d'une douzaine de ténors et de basses. Le sermon fut donné par le P. Pichon qui exposa comment depuis 19 siècles Jésus-Christ règne sur les intelligences, les volontés et les coeurs des Hommes.



La Toussaint et la fête des Morts — Les deux fêtes se suivent et se complètent. Beaucoup de paroissiens les sanctifièrent par la réception des sacrements, moyen sûr plus que tout autre d'assurer le contact avec ceux qui nous ont quittés, qu'ils fassent déjà partie, et pour toujours, de l'Eglise triomphante, ou qu'il séjournent encore dans l'Eglise souffrante du Purgatoire.

L'assistance fut nombreuse aux messes du matin comme aux offices de la journée. La Grand'Messe pontificale fut célébrée aux intentions de tous les fidèles de la Préfecture par Monseigneur avec toute la pompe habituelle. Au sermon le P. Michel détailla les caractères de la lutte entre l'esprit du monde et celui de l'Evangile, lutte qui se terminera dans l'éternité par la glorification de tous ceux qui auront compris et vécu les Béatitudes.

Dans la soirée, devant une église comble, après le chant des Vêpres des Morts, le P. Heudes rappela la doctrine complète de l'Eglise sur l'immortalité de l'âme, insistant sur ce fait que seule l'espérance de la vie future donne un sens aux années si courtes de la terre.

Le lendemain, à 9 h., fut célébré le service solennel pour les Morts des deux guerres, à la demande de la Municipalité de St-Pierre. Les Autorités du Territoire et de la ville étaient présentes avec M. Marchand, Administrateur, M. Daguerre, maire, ainsi que les Consuls, les membres du Conseil d'administration, les Conseillers Municipaux, les Anciens Combattants, la Croix de Lorraine et la foule des paroissiens. Après l'absoute donnée par Monseigneur, on se rendit au Monument aux Morts puis au cimetière. Le *De profundis* fut chanté pour le repos de l'âme des victimes de la guerre ; après quoi, deux prêtres passèrent le long des tombes pour les bénir.

Soirée récréative. — Le jeudi 17 octobre, le Pensionnat ouvre l'année théâtrale par une séance qui bien qu'imprivoisée intéressa néanmoins tout le monde. On put ainsi applaudir, après le chœur « Jeunesse de France » donné par les élèves la savnette en 3 tableaux « A bord du petit navire » et la chansonnette « Qui a trouvé Chouchotte »

Aussitôt après l'entracte, M. Etcheverria monta sur la scène pour tirer le numéro gagnant la fameuse peau de renard. Le sort tomba.... encore une fois sur M^{me} Floride Poueith qui semble particulièrement favorisée par la chance. La séance se continua par le ballet « les Lanciers », une courte comédie en 3 actes « Illusion » et différentes chansons et chansonnettes « Sur la route dure », « C'est bien fait pour elle », « L'agrandissement ».

Les bénéfices de la séance et de la tombola vont permettre à nos religieuses d'entreprendre certains travaux indispensables, particulièrement



la construction d'une ralorge aux bâtiments du Pensionnat où une infirmerie sera installée.

Sport. — *Société de tir.* — Les concours de la Société de tir, interrompus depuis 1941, à cause de la guerre, ont repris cette année avec un nouvel entrain. Plus de 50 tireurs étaient présents au premier concours.

Le dernier a eu lieu le dimanche 15 octobre. La coupe de la Société, pour toutes armes, a été disputée ce jour-là par M.M. Jean Borotra et Roger Lalanne, seuls hors-concours pour les trois armes pendant l'année, et détenteurs de six prix. M. Jean Borotra l'emporta avec les résultats suivants : 11 balles 79 points contre 9 balles 78 points pour M. Lalanne.

La coupe du fusil de guerre, généralement connus sous le nom de Coupe Tip-Top, ayant été gagnée définitivement en 1941 par M. Théophile Vigneau, a été remplacée cette année par une coupe offerte par M. Cyril Burke, agent à Halifax de la Flotte Administrative. Cette coupe a été gagnée par M. Frédéric Casamayor qui a obtenu les résultats de 39 balles sur 40, et un total de 209 points.

Signalons également un tir public organisé par la Municipalité de St-Pierre à l'occasion du 14 juillet, avec le concours de la Société de tir, et qui a obtenu un grand succès.

Foot-ball. — Le dimanche 9 octobre, à 14 h., l'équipe de la corvette « Lobelia » rencontre la 2ème équipe de l'A. S. S. P. Partie assez serrée, au cours de laquelle les deux camps firent souvent jeu égal. Les marins ouvrent les premiers le score après quelques minutes de jeu, mais St-Pierre égalise un moment après et marquera encore une autre fois à la seconde mi-temps, terminant ainsi par une victoire.

A 15 h. 30, se produit le choc tant attendu entre les Vétérans de 1933 et une sélection de l'A. S. S. P. Dès l'engagement, les jeunes s'élancent à l'assaut des buts adverses. Mais, est-ce manque de cohésion, de nervosité ou simplement manque de chance ? En tout cas, ils ne réussissent pas dans leurs efforts. Les anciens, au contraire, sur une mêlée devant les buts de l'A. S. S. P. logent la balle dans les filets. Pendant tout le match, les « Jeunes » s'efforceront, mais en vain, d'égaliser. Un autre but des « Vétérans », cinq minutes avant la fin, viendra couronner, par le score de 2 buts à 0, une partie acharnée qui tint jusqu'au bout la foule en haleine.

Le dimanche 20 octobre, ce fut la Revanche des Jeunes de l'A. S. S. P. Dès l'engagement, on se rend compte que les « Jeunes » sont fermement décidés à se venger de leur défaite d'il y a quinze jours. Ils mettent dans leur action une ardeur et un entrain véritablement endiablés ce qui leur permet de compter le premier but au bout de quelques minutes. Ils feront tant et si bien qu'à la mi-temps le score sera de 3 à 0 et à la fin de la partie de 6 à 1.



A égalité de victoires, on n'en pouvait demeurer là. Une « belle » était donc nécessaire. Elle eut lieu le dimanche suivant devant de nombreux spectateurs. Ceux-ci, après le match étaient tous d'accord pour déclarer que de longue date ils n'avaient assisté à une confrontation aussi intéressante.

A la première mi-temps, les « Vétérans » eurent sans conteste, l'avantage territorial et inquiétèrent souvent le goal de l'A. S. S. P., sans réussir pourtant à marquer : zéro partout. Mais la pause fut fatale aux Anciens. Dès la reprise du jeu leurs avants s'effondrèrent tandis que les jeunes au contraire firent le « forcing », menaçant constamment le gardien adverse. Malgré cela, à dix minutes de la fin on entraînait match nul. Mais tout à coup ce fut la défaillance de la défense et les Jeunes logèrent trois fois la balle dans les filets à la consternation des Vétérans. Le résultat final fut donc de 3 à 0 en faveur des Jeunes.

Le 11 novembre eut lieu un match entre deux équipes de l'A. S. S. P. Résultat : 2 à 1.

Tennis. — Le samedi 12 octobre se déroulait sur le terrain de tennis de l'A. S. S. P. la finale de la Coupe Tip-Top de tennis. Elle opposait M. Marcel Girardin et M. Gérard Rio. La partie fut serrée et âprement disputée, surtout au 3ème et dernier set. Finalement M. Girardin l'emporta. Le score est le suivant en faveur de M. Girardin : 3-6 ; 6-3 ; 7-5.

Cette coupe disputée entre trop peu de joueurs (une dizaine environ) a marqué néanmoins le renouveau du tennis en léthargie depuis quelques années. Nous déplorons le manque de jeunes dans la pratique de ce sport ; mais nous espérons que les années à venir verront au tennis la grande affluence d'autrefois.

Elections. — Voici le résultat des opérations électorales opérées dans le Territoire le 10 novembre 1946, pour le député à l'Assemblée Nationale :

	INSCRITS	VOTANTS	DEBIDOUR	LAURELLI	NULL
Saint-Pierre	2.074	1.871	908	943	20
Île-aux-Marins	125	118	92	26	néant
Miquelon	323	310	116	190	4
Total	2.522	2.299	1.116	1.159	24

Mouvement des Passagers. — Passagers arrivés le 17 octobre par la goélette « *Mary-Pauline* » venant de Sydney, M. et Mme Norgeot Eugène. Arrivé le 19 octobre par le chalutier « *Capricorne* » venant de St-Jean de Terre-Neuve, M. Légasse Pierre-Ferdinand.

Arrivé par la pinasse « *Eider* » venant de Terre-Neuve M. Debidour Henri, député des Iles Saint-Pierre et Miquelon à l'Assemblée Constituante.



Ayant quitté le territoire le 24 octobre par la goélette « *Metamora* » à destination du Canada Mme Lowestein Emma, Mlle Charveriat Andrée, M. Damron J., M. Grosvalet Roger et Mme Goulière et enfant.

Arrivés le 27 octobre par le vapeur « *Meigle* » venant du Canada M.M. Briand Maurice et Dollo Francis.

Ayant quitté le territoire sur le chalutier « *Président Houdace* » M.M. Légasse Pierre Ferdinand, Saint-Maxent Marceau et Dagort René; sur le chalutier « *Groenland* » le 1 novembre M. Rio Gérard.

Ayant quitté le territoire sur le trois-mâts « *Alfred Emily* » le 7 novembre Mme Lesénéchal Pierre, M. Laloi Léonce, M. Letournel Emile.

Arrivés le 11 novembre sur le vapeur « *Meigle* » venant du Canada M. et Mme Leroux Francis et M. Mutch Robert.

Ayant quitté le territoire sur la goélette « *Autoga* » le 13 novembre M. et Mme Ithurrart François, Mme Revert Amédée, Mme Bonin Marcel, Mlle Bonin Alice et Mme Diazuk Felicia.

Arrivé le 13 novembre sur le « *Myfall* » M. Girardin Jean ; sur le vapeur « *Hubicus* » M. Peigney Auguste.

Ayant quitté le territoire le 13 novembre par le trois-mâts « *Armorican* » M. Laurelli Dominique, député du Territoire à l'Assemblée Nationale et Mme Laurelli et leurs enfants, M. Grosvalet Joseph, M. Dagort Marcel, M. et Mme Dagort Maurice, Mme Dagort Mauricette, Mme Lescoublet Paul, Mme Rondel Sophrénie.



Echos du Carmel

C'est avec plaisir, que pour répondre au désir de votre aimable lettre je vous envoie cet aperçu bien succinct de la vie religieuse du Carmel.

Le Carmel, ordre antique s'il en fut, honore et vénère comme son Père et fondateur St Elie. Le Saint Prophète en effet vivait sur la montagne du Carmel en Palestine, avec de nombreux disciples, ermites comme lui, dans une vie de solitude, de silence et de prière continue.

C'est en 1547 que ces saints ermites qui se sont perpétués jusqu'à nos jours et se sont par la suite établis en monastères, obtinrent de St Albert, Patriarche de Jérusalem, une règle, confirmée par le Pape Innocent IV, et que tous carmes et carmélites professent actuellement.

Saint Louis, roi de France, l'introduisit en France lors du retour des croisades.

Dans la suite des temps, cette règle s'étant passablement mitigée, Dieu suscita pour lui redonner son austérité et sa ferveur primitives ce génie



de contemplation que fut la grande Ste Thérèse d'Avila. Notre Séraphique Mère commença donc en 1562 par réformer les carmélites et fonda en Espagne 32 monastères de notre Ordre qui se multiplièrent par la suite dans le monde entier et tout particulièrement en France qui compte actuellement 137 monastères. Puis aidée de Notre Père et Docteur St Jean de la Croix, Notre Sainte Mère travailla également à la Réforme des Carmes.

Notre législateur ayant donné à notre ordre comme but et fin la contemplation, toute l'a cesse du carmel ; silence, solitude, jeûne, pénitence, travail des mains etc.... tout est subordonné à cette fin qui est la prière continue,

L'oraison est donc l'essence de la vie du Carmel. Deux fois par jour, au matin et au soir, la Communauté se réunit au chœur, pour vaquer à ce saint exercice, durant une heure entière chaque fois. La récitation du grand Office, la Sainte Messe, les visites au Saint-Sacrement, les lectures spirituelles, occupent tour à tour une partie de la journée.

Mais, si l'oraison est nécessaire, la solitude ne l'est pas moins, l'une étant la condition essentielle du développement de l'autre. Au Carmel, si la vie qu'on y mène est une vie mixte : si deux heures de récréation par jour, pendant lesquelles on ne cesse de travailler aux ouvrages manuels, si les repas pris en commun, sont un moyen d'entretenir l'amitié et la charité fraternelles, la Règle ne dit pas moins, qu'en dehors des Actes de communauté, chacune doit vivre à part, seule et séparée, méditant jour et nuit la loi du Seigneur. Ainsi, de même que le berceau de l'Ordre fut la solitude de la Sainte Montagne d'où il tire son nom ; de même que St Elie notre fondateur et ses descendants les fils des Prophètes, furent des hommes de solitude et de prière, de même, chaque monastère du Carmel est à son tour un désert, où ses enfants, à l'imitation de leur Père, s'exercent loin du monde à la contemplation des choses divines. La cellule est donc le résumé de la vie d'une Carmélite. En dehors de la prière et du travail commun, en dehors des heures occupées par les différents actes de la vie régulière, c'est là que s'écoule sa vie tout entière. C'est là, dans le lieu de son repos, comme dit la Constitution, qu'elle doit, par esprit de pauvreté, et pour gagner le nécessaire à ses Sœurs, se livrer à quelque travail, si ce n'est jour de fête. Et c'est pour la même raison que jamais, au Carmel, il ne doit y avoir d'atelier ou de salle commune pour travailler ensemble, de peur, dit encore la constitution, que de telles réunions ne donnent occasion de rompre le silence, et de se distraire de l'esprit de prière.

L'oraison et la solitude ne sont qu'un côté de l'apostolat exercé au Carmel. Il reste encore à satisfaire l'esprit de pénitence et de sacrifice et la



Règle y pourvoit en une large mesure. Outre l'abstinence perpétuelle de viande, sauf en cas de maladie, l'ordre prescrit un jeûne quotidien depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques. Les œufs et le laitage sont retranchés en Carême, ainsi qu'aux autres jours de jeûne ordonnés par l'Eglise, tous les vendredis de l'année, excepté ceux qui tombent entre Pâques et Pentecôte, et les veilles des fêtes de la Ste Vierge. Deux repas par jour sont servis à la Communauté ; le diner le matin, le souper ou collation le soir.

L'heure du diner varie suivant les époques de l'année et les jeûnes. Depuis Pâques jusqu'au 14 septembre il a lieu à 10 heures ; pendant le temps des jeûnes de l'Ordre à 11 heures, et à 11 h. 1/2 les jours de jeûne de l'Eglise. Le souper a lieu en tout temps à 6 h. du soir. Les malades sont toujours traitées avec grande charité.

La couche est une paillasse sans matelas. Les draps de lit et le linge de corps sont de laine. Le sommeil est court ; à peine six heures de Pâques au 14 septembre, et une heure de plus du 14 septembre à Pâques.

La clôture s'observe dans toute la vigueur des Saints Canons, et les religieuses à moins d'un cas exceptionnel, ne se montrent sans voile à personne, si ce n'est à leurs proches parents.

(à suivre)

Louise Déminiac *en religion Sœur Véronique de Jésus-Hostie*

Lavage et Repassage

S'adresser à Mme Vve Paul ROVERCH, rue Hautefeuille

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE